

SAINT HONORE BK&A  
140, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS  
Membre de la Compagnie de Paris

APLITEC AUDIT & CONSEIL  
4-14 rue Ferrus  
75014 PARIS  
Membre de la Compagnie de Paris

## **SYNERGIE**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

# **SYNERGIE**

SE au capital de 121 810 000 €  
**Siège social : 11 Avenue du Colonel Bonnet**  
**75016 PARIS**

329 925 010 RCS PARIS

---

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

A l'Assemblée Générale de la société SYNERGIE SE,

### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SYNERGIE SE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

#### **REFERENTIEL D'AUDIT**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### **INDEPENDANCE**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

## JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS - POINTS CLÉS DE L'AUDIT

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 et le conflit russo-ukrainien créent des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, ces crises et les mesures gouvernementales exceptionnelles prises dans ce contexte induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### Évaluation des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels liés aux acquisitions (clientèle et marques)

#### *Risque identifié*

Au 31 décembre 2021, les goodwill et les autres actifs incorporels liés aux acquisitions (clientèle et marques) représentent respectivement 102 458 K€ et 38 537 K€.

Les écarts d'acquisition représentent la différence non affectée ou en attente d'affectation, entre le prix d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables à la date de prise de contrôle, tandis que les clientèles et marques représentent la part ayant fait l'objet d'une affectation dans les 12 mois suivant les regroupements d'entreprises concernés.

Ils font l'objet d'un test de dépréciation sur la base des flux de trésorerie de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle ils se rapportent, dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an (note 1.4.3 de l'annexe aux comptes consolidés).

La note 5 de l'annexe définit la méthodologie retenue pour la détermination de la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie et décrit la sensibilité des tests aux différents critères de taux d'actualisation, de taux de croissance à l'infini et de taux d'Ebit.

Nous avons considéré que l'évaluation des écarts d'acquisition constituait un point clé de l'audit en raison du montant significatif des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels liés aux acquisitions (clientèles et marques) dans les comptes consolidés, et de la nature des éléments à considérer par la Direction pour leur valorisation.

#### *Procédure d'audit mises en œuvre pour répondre à ce risque*

Nos procédures d'audit ont consisté à contrôler la valeur d'utilité retenue sur les principales unités génératrices de trésorerie (« UGT »).

Nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance et évaluer le processus suivi par la direction pour la réalisation des tests de dépréciation ;
- Vérifier que le modèle utilisé pour le calcul des valeurs d'utilité est approprié ;
- S'assurer de la cohérence des flux de trésorerie prévisionnels :
  - Analyser la cohérence des flux avec les budgets établis par le management local et validés par la direction ;
  - Apprécier le niveau de réalisation du budget sur les premiers mois de l'exercice 2022 ;
  - Examiner les réalisations 2021 et notamment le dernier trimestre pour apprécier le redémarrage de l'activité et la cohérence avec les projections 2022 retenues dans les tests de l'exercice ;
  - Identifier les évolutions majeures intervenues entre les prévisions 2022 retenues au 30 juin 2021 et celles retenues au 31 décembre 2021, et s'assurer de leur bien fondé au regard des nouvelles informations disponibles ;
  - Analyser la méthodologie suivie pour le calcul du taux d'actualisation par pays
  - Analyser les tests de sensibilité des valeurs d'utilité à une variation du taux d'actualisation, du taux de croissance à l'infini et du taux d'EBIT retenus par la direction dans les budgets
  - Compléter les informations collectées par un entretien avec le management local des filiales dont les actifs testés sont les plus significatifs.
  
- Apprécier le caractère approprié de l'information financière fournie dans la note 5 de l'annexe aux comptes consolidés.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## **AUTRES VÉRIFICATIONS OU INFORMATIONS PRÉVUES PAR LES TEXTES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES**

### **FORMAT DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DESTINES A ETRE INCLUS DANS LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du

Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

## **DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société SYNERGIE par l'Assemblée Générale du 31 décembre 2010 pour le cabinet APLITEC AUDIT & CONSEIL et du 13 juin 2019 pour le cabinet SAINT HONORE BK&A. Le cabinet APLITEC AUDIT & CONSEIL était au 31 décembre 2021 dans la 11<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet SAINT HONORE BK&A dans la 3<sup>ème</sup> année, dont respectivement 11<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS**

### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

**RAPPORT AU COMITE D'AUDIT**

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à PARIS, le 29 avril 2022

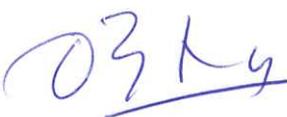
Les commissaires aux comptes  
Membres de la Compagnie régionale de Paris

**SAINT HONORE BK&A**



Frédéric BURBAND

**APLITEC AUDIT & CONSEIL**



Marie-Françoise BARITAUX-IDIR



Frédéric FARAIT

# DONNÉES FINANCIÈRES

## 1. ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Actif	Notes N°	31/12/2021	31/12/2020
En milliers d'euros			
Écarts d'acquisition	5	102.458	102.191
Autres immobilisations incorporelles	6	38.537	44.823
Immobilisations corporelles	7	63.942	65.211
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	7.3	65.426	68.656
Actifs financiers non courants	8	9.084	43.194
Impôts différés non courants	9	6.464	3.598
<b>Actif non courant</b>		<b>285.911</b>	<b>327.672</b>
Clients	10	596.690	508.049
Autres créances	11	76.444	99.097
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	309.186	256.752
<b>Actif courant</b>		<b>982.320</b>	<b>863.898</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>1.268.231</b>	<b>1.191.570</b>
<b>Passif</b>			
En milliers d'euros			
Capital	13	121.810	121.810
Réserves et report à nouveau		353.920	404.258
Résultat de l'exercice		70.891	38.278
Participations ne donnant pas le contrôle		4.694	19.119
<b>Capitaux propres</b>		<b>551.315</b>	<b>583.465</b>
Provisions et dettes pour avantages du personnel	14	11.800	6.220
Dettes financières non courantes	16.1	25.283	34.503
Dettes de location à long et moyen terme	17	52.107	57.877
Impôts différés non courants	9	11.088	12.341
Autres passifs non courants	18	48.469	1.339
<b>Passif non courant</b>		<b>148.748</b>	<b>112.280</b>
Provisions	15	1.289	753
Dettes financières courantes	16.2	10.946	10.906
Dettes de location à court terme	17	15.776	11.454
Concours bancaires	16.3	33.169	29.007
Fournisseurs	19	25.818	24.357
Dettes fiscales et sociales	20	467.775	402.260
Autres passifs courants	20	13.395	17.088
<b>Passif courant</b>		<b>568.168</b>	<b>495.825</b>
<b>Total du passif</b>		<b>1.268.231</b>	<b>1.191.570</b>

## 2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

### 2.1 Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes N°	2021	2020
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>21</b>	<b>2.696.590</b>	<b>2.190.338</b>
Autres produits de l'activité		9.664	10.471
Achats consommés		154	67
Charges de personnel	22.1	(2.409.862)	(1.959.975)
Charges externes		(88.167)	(77.014)
Impôts et taxes		(57.734)	(48.310)
Dotations aux amortissements		(22.997)	(23.221)
Dotations aux provisions	22.3	(3 960)	(2.501)
Variation des stocks produits en cours & produits finis		-	(173)
Autres charges d'exploitation		589	(208)
<b>Résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements et dépréciations des incorporels</b>		<b>124.277</b>	<b>89.473</b>
Dotations aux amortissements des incorporels, liées aux acquisitions	6	(5 315)	(7.963)
Dépréciations des incorporels liées aux acquisitions	5.2	-	(3.960)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>118.962</b>	<b>77.551</b>
Autres produits et charges opérationnels	22.3	(2.508)	50
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>116.454</b>	<b>77.600</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		1.022	695
Coût de l'endettement financier brut		(3.169)	(2.978)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>23</b>	<b>(2.147)</b>	<b>(2.283)</b>
Autres produits et charges financiers	23	1.106	(872)
<b>Résultat net avant impôt</b>		<b>115.413</b>	<b>74.445</b>
Charge d'impôt	24	(39.719)	(33.156)
<b>Résultat net</b>		<b>75.694</b>	<b>41.289</b>
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>		<b>70.891</b>	<b>38.278</b>
<b>Résultat attribuable aux intérêts minoritaires</b>		<b>4.803</b>	<b>3.012</b>
<b>Résultat par action (en euro) (*)</b>	<b>25</b>	<b>2,91</b>	<b>1,57</b>
<b>Résultat dilué par action (en euro) (*)</b>	<b>25</b>	<b>2,91</b>	<b>1,57</b>

(\*) résultat part du Groupe rapporté à 24 362 000 actions

## 2.2 État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
<b>Résultat net</b>	<b>75.694</b>	<b>41.289</b>
Profits et pertes résultant de la conversion des comptes des filiales étrangères	689	(480)
Contrat de liquidité	225	23
<b>Sous total gains et pertes recyclables</b>	<b>914</b>	<b>(457)</b>
Écarts actuariels nets d'impôt	(3.482)	336
<b>Sous-total gains et pertes non recyclables</b>	<b>(3.482)</b>	<b>336</b>
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(2.568)</b>	<b>(121)</b>
<b>Résultat global net</b>	<b>73.126</b>	<b>41.168</b>
Résultat net (part du Groupe)	68.323	38.176
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	4.803	2.992

### 3. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Notes N°	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net consolidé		<b>75.694</b>	41.289
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		1 090	28
Amortissements et provisions	28	13.000	19.467
Coût de l'endettement financier net	23	890	904
Fiscalité latente	24.1	(2.881)	149
Redevances de loyers retraitées en application d'IFRS 16		17.021	15.947
Autres charges et produits non générateurs de flux à court terme		(292)	546
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>104.522</b>	<b>78.329</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	27	42.906	49.909
<b>Flux de trésorerie net généré par l'activité</b>		<b>147.428</b>	<b>128.238</b>
Acquisitions d'immobilisations	6 / 7.1	(11.098)	(4.336)
Cessions d'immobilisations		398	57
Cession d'actif financier non courant		25	-
Incidence des variations de périmètre (et complément de prix) <sup>(1)</sup>		(39.617)	-
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>(50.292)</b>	<b>(4.279)</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(19.188)	-
Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées <sup>(2)</sup>		(2.654)	(2.024)
Rachat d'actions propres		(171)	138
Émissions d'emprunts		1.500	1.650
Remboursements d'emprunts	16.6	(10.438)	(6.146)
Remboursement des dettes de loyers IFRS 16	17	(15.764)	(14.568)
Intérêts sur dettes de loyers décaissés nets		(1.258)	(1.379)
Coût de l'endettement financier net	23	(890)	(904)
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>(48.863)</b>	<b>(23.233)</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>		<b>48.273</b>	<b>100.727</b>
Trésorerie à l'ouverture	16.3	227.744	127.018
Trésorerie à la clôture	16.3	276.017	227.744

<sup>(1)</sup> composée des intérêts minoritaires impactant les capitaux propres (Note 2) et d'une prise de participation dans une société de droit anglais

<sup>(2)</sup> les dividendes versés aux minoritaires en 2021 comprennent un montant de 498K€ décidé par une Assemblée Générale tenue en 2020

## 4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Total part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Situation au 01/01/2020</b>	<b>121.810</b>	<b>12.181</b>	<b>(3.885)</b>	<b>393.638</b>	<b>1.130</b>	<b>524.875</b>	<b>19.797</b>	<b>544.673</b>
Affectation du résultat n-1	-	-	-	-	-	-	-	-
Retraitement IFRS 9	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	(2.522)	(2.522)
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	115	-	23	138	-	138
Résultat net global de l'exercice	-	-	-	38.278	-	38.278	3.012	41.289
Écarts de conversion	-	-	-	-	(467)	(467)	(13)	(480)
Autres variations (*)	-	-	-	1.180	342	1.522	(1.154)	368
<b>Situation au 31/12/2020</b>	<b>121.810</b>	<b>12.181</b>	<b>(3.770)</b>	<b>433.096</b>	<b>1.028</b>	<b>564.346</b>	<b>19.119</b>	<b>583.465</b>
<b>Situation au 01/01/2021</b>	<b>121.810</b>	<b>12.181</b>	<b>(3.770)</b>	<b>433.096</b>	<b>1.028</b>	<b>564.346</b>	<b>19.119</b>	<b>583.465</b>
Affectation du résultat n-1	-	-	-	-	-	-	-	-
Retraitement IFRS 9	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	(19.188)	-	(19.188)	(2.156)	(21.343)
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	(396)	-	225	(171)	-	(171)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net global de l'exercice	-	-	-	70.891	-	70.891	4.803	75.694
Écarts de conversion	-	-	-	-	689	689	0	689
Autres variations (*)	-	-	-	(66.465)	(3.482)	(69.947)	(17.072)	(87.019)
<b>Situation au 31/12/2021</b>	<b>121.810</b>	<b>12.181</b>	<b>(4.166)</b>	<b>418.335</b>	<b>(1.541)</b>	<b>546.621</b>	<b>4.694</b>	<b>551.315</b>

(\*) Les principales variations Groupe (65.474K€) et minoritaires (16.805K€) sont décrites dans la note 2 de l'Annexe relative à l'évolution du périmètre de consolidation : Rachat d'intérêts minoritaires et options de vente

## 5. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### Faits significatifs

Une nette reprise de l'activité a été constatée en 2021, après une année 2020 marquée par une crise sanitaire sans précédent, liée à la pandémie Covid-19 qui avait eu un impact fort sur l'activité et les résultats de SYNERGIE et de ses filiales.

Les ralentissements d'activité liées à divers variants du Covid-19 ont affecté certains secteurs économiques avec toutefois des impacts globalement peu significatifs sur :

- L'activité et les résultats en net rebond ;
- La trésorerie en progression ;
- Le bilan, où les provisions pour dépréciation de créances clients sont restées très limitées.

### Note 1 Principes et méthodes comptables

#### 1.1 Base de préparation des comptes consolidés

Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 ainsi que les notes afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 30 mars 2022.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2021 et disponibles sur le site :

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A02008R1126-20160101>

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

#### 1.2 Principes et méthodes comptables applicables aux comptes consolidés

#### Normes IFRS, amendements ou interprétations applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021

Les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et non anticipés par le Groupe sont :

- Amendement IFRS 16 relatif aux contrats de location : concessions locatives liées au Covid-19
- Amendements IFRS 9, IAS 39, IFRS 7 et IFRS 16 : Réforme de l'indice de référence Phase 2 (publié le 27 août 2020)
- Amendement IFRS 4 – Contrats d'assurance – report de IFRS 19 (publié le 25 juin 2020).
- Agenda décision de l'IFRS IC de mai 2021 concernant l'attribution aux périodes de service des avantages relatifs à un régime à prestation définie spécifique (norme IAS19).

Ces amendements n'ont pas d'impact significatif sur les comptes 2021.

## **Normes IFRS, amendements ou interprétations applicables après 2021 et non anticipées par le Groupe**

Le groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner, et dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

- IFRS 17 – Contrats d'assurance (applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023) ;
- Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers – classement des passifs en tant que passifs courants et non courants » (applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023) ;
- Amendement à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels – contrats déficitaires, notion de coûts directement liés au contrat » (applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023) ;
- Amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles – comptabilisation des produits générés avant la mise en service » (applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023) ;
- Amendement IAS 8 – Règles comptables aux changements d'estimations comptables et erreurs (applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023) ;
- Amendement à IAS 12 – Impôt sur le résultat : impôts différés actifs et passifs relatifs aux actifs et passifs résultat d'une transaction unique (applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023)
- Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2018-2020.

Une étude des impacts et conséquences pratiques de l'application de ces amendements de normes est en cours, ceux-ci ne présentant pas de dispositions contraires aux pratiques comptables actuelles du groupe.

## **Informations sur les intérêts détenus dans d'autres entités en application des IFRS 10, 11 et 12**

Toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont contrôlées par SYNERGIE SE eu égard au pourcentage des droits de vote détenus par la société mère.

En l'absence de tout accord, contrat ou disposition de droit local limitant l'exercice du contrôle, toutes ces sociétés ont été considérées comme contrôlées au sens d'IFRS 10 et ont été consolidées par intégration globale.

Le Groupe n'est partie à aucun accord conjoint susceptible d'être traité selon les dispositions de la norme IFRS 11. SYNERGIE n'est partie prenante dans aucune entité structurée et ne répond pas aux critères définissant les sociétés d'investissement au regard des dispositions normatives.

Les intérêts ne conférant pas le contrôle (participations ne donnant pas le contrôle) ne représentent un pourcentage significatif dans aucune filiale.

SYNERGIE n'a cédé aucune participation au cours du présent exercice lui ayant fait perdre le contrôle d'une filiale ou réduire son influence au sein d'une filiale.

La variation de la juste valeur du put est comptabilisée en capitaux propres.

## Transactions entre Groupe et minoritaires

Lors d'une transaction entre le Groupe et les minoritaires d'une filiale, une analyse économique de la transaction est effectuée au regard des critères fixés par les normes IFRS3, IFRS 10, IAS 32. Il est tenu compte de l'historique de la prise de contrôle de la filiale et des relations entre le groupe et les minoritaires de la filiale concernée notamment des options d'achat et de vente éventuellement consenties.

S'il ressort de l'analyse que l'opération est une opération entre associés, l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés acquise vient réduire les capitaux propres part du groupe.

S'il ressort de l'analyse qu'il s'agit d'une forme de rémunération accordée en contrepartie des services rendus, l'écart est comptabilisé en charges de personnel conformément à IFRS 2.

### Cas particulier des options de vente consenties par le groupe

Le Groupe suit les travaux de l'IASB et de l'IFRS IC qui pourraient conduire à une révision du traitement des options de vente consenties par le Groupe aux intérêts minoritaires (« puts minoritaires »).

En l'absence de directives spécifiques des IFRS, le Groupe applique les recommandations de l'AMF émises en novembre 2009 :

- Une dette est comptabilisée à la clôture pour le montant de la juste valeur du prix d'exercice ;
- Ce montant du put minoritaires est imputé sur la valeur comptable des intérêts minoritaires à hauteur de cette dernière ;
- L'écart entre le prix d'exercice du put minoritaires et la valeur comptable des intérêts minoritaires ci-dessus est imputé sur les capitaux propres part du Groupe.

## 1.3 Principaux jugements et estimations

L'établissement des états financiers, conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Cela concerne principalement :

- L'évaluation de la valeur recouvrable des actifs incorporels ;
- La détermination des provisions pour risques et charges ;
- Les durées des contrats de location et les taux d'actualisation retraités conformément à l'IFRS16 ;
- L'application de l'IAS19 ;
- L'évaluation de la juste valeur de l'option de vente des minoritaires ;
- L'application de l'IFRS 9.

Ces hypothèses et estimations peuvent s'avérer, dans le futur, différentes de la réalité.

## 1.4 Principes et méthodes comptables applicables aux comptes

### 1.4.1 Principes généraux de consolidation

Tous les comptes des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont clos au 31 décembre.

Les comptes sont présentés en milliers d'euros sauf indications spécifiques.

### 1.4.2 Méthodes de consolidation

Les opérations internes au Groupe, créances et dettes, produits et charges sont éliminées des comptes consolidés. En cas de fusion entre sociétés du Groupe ou de déconsolidation, les réserves consolidées ne sont pas affectées.

### 1.4.3 Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Le poste « Écarts d'acquisition » inclut les immobilisations incorporelles comptabilisées sous le poste « Fonds commerciaux » dans les comptes sociaux ainsi que les écarts d'acquisition comptabilisés dans le cadre du processus de consolidation.

Ils représentent la différence non affectée entre le prix d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prises de contrôle.

Dans le cas d'une acquisition donnant le contrôle avec existence d'intérêts minoritaires, le Groupe choisit soit de reconnaître un écart d'acquisition sur la totalité de l'actif net réévalué, y compris sur la quote-part revenant aux minoritaires (méthode du *goodwill* complet), soit de reconnaître un écart d'acquisition sur la quote-part acquise (méthode du *goodwill* partiel). Le choix s'effectue transaction par transaction.

Lorsqu'un regroupement d'entreprise avec existence d'intérêts minoritaires inclut un droit de vente de ces mêmes intérêts minoritaires, une dette est reconnue au bilan consolidé du montant du prix estimé de l'option avec pour contrepartie, une diminution des capitaux propres. Les variations ultérieures de cette dette liées à d'éventuels changements d'estimation sont constatées dans les réserves consolidées.

Les évaluations des actifs et passifs identifiables et, par voie de conséquence celle des écarts d'acquisition, sont opérées dès la date de première consolidation. Toutefois, sur la base d'analyses et expertises complémentaires, le Groupe peut revoir ces évaluations dans les douze mois qui suivent l'acquisition, les révisions ne pouvant se faire que sur la base d'éléments identifiés à la clôture du dernier exercice clos.

Les écarts d'acquisition sont alloués aux différentes unités génératrices de trésorerie ; celles-ci sont essentiellement définies sur la base de pays dans lesquels opère le Groupe.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an selon IAS 36. Conformément à cette même norme, les frais d'acquisition consécutifs à un achat de société sont constatés en charges.

#### 1.4.4 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon le modèle du coût historique.

##### **Frais de recherche**

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

##### **Frais de développement**

Pour les nécessités et le développement de leur activité, chaque filiale est amenée de manière autonome à lancer des projets de développement et d'innovation afin de s'adapter aux évolutions réglementaires, de répondre aux attentes des clients, d'optimiser la gestion des CVthèques et les performances du logiciel paie/facturation pour l'intérim. Enfin, des actions innovantes sont menées dans le domaine de la sécurité informatique et de la transformation digitale.

Il convient de souligner qu'il s'agit de développements expérimentaux dans le domaine des nouvelles technologies et non de recherche fondamentale appliquée.

Les frais de développement concernent des logiciels créés en interne et sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- Son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- Sa capacité d'utiliser l'immobilisation incorporelle ;
- La disponibilité des ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement et la vente ;
- Qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- Et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les autres frais de développement (création de site internet non marchand, développement de clientèle...) sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les logiciels sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée. Sont considérés comme des frais de développement, les coûts d'analyse organique, de programmation et de mise en place de la documentation utilisateurs.

##### **Autres immobilisations incorporelles acquises**

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », un actif est une ressource contrôlée par l'entreprise du fait d'événements passés et à partir de laquelle on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité.

Une immobilisation acquise est reconnue dès lors qu'elle est identifiable et que son coût peut être mesuré de façon fiable.

La valorisation de la clientèle des sociétés acquises est effectuée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » ; certaines marques sont valorisées selon la même méthode, d'autres selon la méthode des redevances.

La clientèle étant à durée d'utilité définie est amortie. Les marques font l'objet ou non d'un amortissement selon que leur durée d'utilisation est définie ou non.

#### 1.4.5 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production, lequel comprend les frais d'acquisition pour les immeubles.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon le modèle du coût historique. Les immobilisations acquises dans le cadre de crédits-baux suivent le même traitement (note n° 7.1).

Les amortissements sont calculés essentiellement selon le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité propre ; les bases amortissables tiennent compte des valeurs résiduelles confirmées par expertise.

Les durées d'utilisation retenues sont généralement les suivantes :

Nature de l'immobilisation	Durées en linéaire
<b>Immobilisations incorporelles</b>	
Concessions, Brevets, Droits similaires	1 à 5 ans
Clientèle	10 ans
<b>Immobilisations corporelles</b>	
Constructions	20 à 80 ans
Agencements et aménagements des constructions	7 à 10 ans
Matériel et outillage	5 ans
Installations générales	7 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Mobilier	10 ans

Compte tenu de l'activité du Groupe et des actifs corporels détenus, aucun composant significatif n'a été identifié, à l'exception de ceux concernant la filiale immobilière SYNERGIE PROPERTY et DCS EASYWARE.

#### 1.4.6 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

La valeur d'utilité de chacun de ces actifs est déterminée par référence aux flux futurs de trésorerie nets actualisés des UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) auxquelles ils appartiennent.

Les flux nets de trésorerie sont estimés selon des méthodes décrites en note n°5.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel.

Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes de celles générées par d'autres groupes d'actifs. Elles sont déterminées essentiellement sur une base géographique (le pays)

et par référence aux marchés dans lesquels opère notre Groupe. En termes d'activité, les services numériques font l'objet d'UGT spécifiques.

#### 1.4.7 IFRS 16 « Contrats de locations »

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié sa nouvelle norme sur les contrats de location IFRS 16. Cette norme adoptée par l'Union Européenne est d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle impose au preneur de retraiter à son bilan l'ensemble des contrats de location, sauf à de rares exceptions. Compte tenu du nombre très important de contrats de location souscrits en tant que preneur par le Groupe, cette norme a une incidence significative sur la structure du bilan consolidé et, dans une moindre mesure, sur celle de l'état du résultat global consolidé.

Le Groupe a choisi la méthode simplifiée à date, avec une absence d'impact sur les capitaux propres d'ouverture.

Les durées d'utilisation probables des actifs pris à bail et les taux d'actualisation pratiqués doivent également se fonder sur des jugements et estimations de la direction en fonction de la situation future estimée la plus probable. Depuis le 31 décembre 2020, ces jugements ont également intégré la prise en compte de la position du comité d'interprétation des IFRS sur la notion de durée probable, conduisant à privilégier la vision économique à la vision purement juridique des contrats de location.

Ainsi, l'existence d'agencements et installations non récupérables associés aux contrats de location immobilière et amortis sur des durées plus longues que les contrats de location en cours a été prise en compte, ainsi que l'existence de pénalités indirectes et non négligeables encourues par la société et/ou le preneur en cas de sortie des baux en tacite reconduction. Les impacts financiers associés à ces jugements sont présentés en détails dans les notes 7.3 et 17.

#### 1.4.8 Autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants étaient représentés par une créance CICE en 2020, actualisée en fonction des perspectives de consommation et du taux de refinancement bancaire de ce type de créance. Elle est positionnée à court terme au 31 décembre 2021.

#### 1.4.9 Créances clients et reconnaissance des produits

Les créances clients sont comptabilisées pour leur montant nominal.

##### **Dépréciation au titre du recouvrement incertain des créances**

Lorsque les événements en cours rendent incertain le recouvrement de ces créances, celles-ci font l'objet d'une dépréciation différenciée selon la nature du risque (retard de règlement ou contestation de la créance, redressement judiciaire ou liquidation de biens), les différences usuelles de règlement dans les divers pays où le Groupe est implanté, la situation de chaque client et la part couverte par l'assurance.

##### **Dépréciation au titre des pertes attendues**

La norme IFRS 9 qui prescrit d'évaluer la dépréciation des créances clients non douteux à partir des pertes attendues et non avérées, a conduit le Groupe à évaluer un complément de dépréciation des créances clients afférent aux non douteux.

Le principal impact de cette norme pour le Groupe concerne le modèle de dépréciation des créances clients qui est établi sur la base des pertes attendues. Dans le respect de cette norme, le Groupe a appliqué la méthode simplifiée applicable aux créances clients permise par le paragraphe 5.5.15 de la norme.

La persistance des restrictions sanitaires dans certains secteurs les plus touchés (restauration, événementiel, etc...) conjuguée à la réduction des aides accordées par les gouvernements dans certains pays ont conduit le Groupe à procéder à une analyse approfondie du risque de crédit au 31 décembre 2021.

### **Reconnaissance des produits**

Les produits sont enregistrés au fur et à mesure de la réalisation des prestations de mise à disposition de personnel du Groupe. Cette procédure permet d'appliquer strictement les règles prescrites par la norme IFRS 15 en matière de reconnaissance des revenus.

Les prestations hors Travail Temporaire relatives notamment aux activités de recrutement et à l'activité Services Numériques sont principalement comptabilisées à l'avancement. Ces activités restent non significatives à l'échelle du Groupe.

#### **1.4.10 Charge d'impôt**

La charge d'impôt regroupe l'impôt sur les bénéfices exigible et l'impôt différé sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et les valeurs consolidées, ainsi que sur les retraitements effectués dans le cadre du processus de consolidation.

Elle intègre également la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE en France) et diverses taxes assimilées dont l'IRAP en Italie.

Lorsque les perspectives à court terme des sociétés du Groupe le permettent, des impôts différés actifs dont la récupération est probable sont comptabilisés.

La fiscalité différée, liée à l'activation des déficits fiscaux, a été retraitée en faisant usage du taux d'impôt sur les sociétés de droit commun connu à la date de clôture. Les impôts différés actifs et passifs résultant de décalages temporaires sont comptabilisés, pour les sociétés françaises, suivant la méthode du report variable en incluant également la contribution sociale de 3,3%.

Ils correspondent à la constatation de l'incidence des décalages existants entre la comptabilisation de certains produits et charges et leur prise en compte pour la détermination du résultat fiscal.

D'autre part, les déficits fiscaux ne sont pris en compte pour la détermination de l'actif fiscal latent que lorsqu'ils présentent une forte probabilité d'imputation sur les profits taxables futurs.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés conformément à la norme IAS 12.

#### **1.4.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des éléments liquides et dont les variations de juste valeur sont non significatives tels que les liquidités en comptes courants bancaires et les parts d'OPCVM de trésorerie, dans la mesure où elles répondent aux conditions définies par l'AFTE et l'AFG validées par l'AMF.

#### 1.4.12 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque l'entreprise a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de celle-ci peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'échéance attendue de la provision est à plus d'un an, le montant de celle-ci est actualisé.

#### 1.4.13 Engagements de retraites et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués par un calcul prenant en compte des hypothèses de progression de salaire, d'espérance de vie et de rotation des effectifs.

Ces évaluations, qui concernent les indemnités de fin de carrière en France, sont effectuées au minimum une fois par an.

L'interprétation IFRIC de 2021 n'a pas d'incidence significative sur les comptes.

#### 1.4.14 Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres, conformément à la norme IAS 32. Le résultat de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en variation des capitaux propres.

#### 1.4.15 Informations sectorielles

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle a été organisée conformément aux éléments de reporting présentés au principal décideur opérationnel. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et sur la structure de gestion du Groupe. Ces informations sont détaillées dans la note n°26.

#### 1.4.16 Méthodes de conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Concernant les filiales étrangères, la méthode de conversion retenue pour les comptes en devises est la méthode dite du taux de clôture, consistant à convertir au cours de clôture les comptes de bilan hors capitaux propres et au cours moyen de la période pour le compte de résultat.

Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en capitaux propres.

### 1.4.17 Instruments financiers

Dans le cadre de l'information financière requise par la norme IFRS 7, et conformément à la norme IFRS 9, les instruments financiers du Groupe sont comptabilisés comme suit à leur date de transaction :

En milliers d'euros	Catégorie	Notes N°	Valeur comptable 2021	Coût amorti	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur 2021
<b>ACTIFS</b>							
<b>Créances commerciales</b>							
Créances clients et comptes rattachés	Prêts & Créances	10	596.690	X			596.690
<b>Autres actifs financiers</b>							
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts & Créances			X			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	Juste valeur par résultat	12	309.186		X		309.186
<b>PASSIFS</b>							
<b>Dettes financières</b>							
Emprunts et autres dettes financières	Passif financier au coût amorti	16	69.398	X			69.398
<b>Dettes commerciales</b>							
Fournisseurs et comptes rattachés	Passif financier au coût amorti	17	25.818	X			25.818
<b>Dettes sur titres de participation</b>							
<b>Autres passifs financiers</b>	Passif financier au coût amorti			X		X	

Parmi les équivalents de trésorerie, il n'y a pas d'OPCVM de trésorerie cotés sur un marché actif (niveau 1).

Les instruments financiers à l'exception de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont, au regard de la norme IFRS 7, considérés comme des données de niveau 3 ; il s'agit notamment des créances commerciales, des emprunts et des dettes financières.

La juste valeur des créances clients, compte tenu des échéances courtes de paiement des créances, est assimilée à leur valeur nominale.

Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme et soumis à un risque faible de variation de valeur. Ces placements de trésorerie sont valorisés à leur juste valeur et les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat financier ; la juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

L'état de variation des dépréciations sur actifs financiers est le suivant :

En milliers d'euros	2020	Augmentation	Diminution	2021
Actifs financiers non courants	7	-	-	7
Créances clients	17.126	3.327	1.878	18.575
Autres créances	1.447	154	646	955
Trésorerie et instruments de trésorerie	-	-	-	-
Autres actifs financiers courants	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>18.580</b>	<b>3.481</b>	<b>2.524</b>	<b>19.537</b>

## Note 2 Évolution du périmètre de consolidation

### Variation de périmètre

Il n'y a pas eu de variations de périmètre de consolidation au cours de l'exercice.

### Rachat de minoritaires et option de vente

Le Groupe a toutefois procédé aux opérations de rachat de minoritaires suivantes :

- Finalisation en mars 2021 de l'acquisition des parts restantes de l'entité autrichienne VÖLKER GmbH ;
- Acquisition de 5% de la filiale australienne SYNACO GLOBAL RECRUITMENT Pty pour porter la participation à 95% (mars 2021), l'option sur le solde de 5% ayant fait l'objet d'un put au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 ;
- Acquisition de parts de la holding britannique ACORN (SYNERGIE) UK, portant la participation à 99,56% (juin 2021) ;
- Acquisition des parts restantes de l'entité britannique ACORN GLOBAL RECRUITMENT (juin 2021) ;
- Acquisition de 34% de l'Entreprise de Services numériques DCS EASYWARE portant la participation à 100% (juin 2021) ;
- Option de vente sur 15% de SYNERGIE ITALIA qui porterait la participation à 100% (avril 2021).

FILIALES CONCERNEES	Transactions entre associés	Rémunérations des services rendus	% détenu avant l'opération	% acquis	% détenu post-opération	Valeur de la transaction <sup>(1)</sup>	Incidence sur			
							les fonds propres groupe	les fonds propres mino.	le passif non courant	le résultat
<b>TRANSACTIONS DENOUEES</b>										
Völker	X		80,00%	20,00%	100,00%	5.822	2.797	(2.797)		
DCS Easyware	X		66,00%	34,00%	100,00%	32.500	(24.976)	(7.524)		
Acorn Synergie UK	X		94,67%	4,89%	99,56%	610	(387)	(224)		
Acorn Global Recruitment		X	75,00%	25,00%	100,00%	3.259				3.259
Synaco Global Recruitment	X		90,00%	5,00%	100,00%	700	(940)	240		
Synaco Global Recruitment <sup>(2)</sup>		X		5,00%		558				558
<b>OPTIONS DE VENTE EN COURS</b>										
Synergie Italia	X		85,00%	15,00%	100,00%		(41.968)	(6.501)	48.469	
<b>Impact total</b>						<b>43.449</b>	<b>(65.474)</b>	<b>(16.805)</b>		<b>3.817</b>

<sup>(1)</sup> Montant des transactions hors impact résultat :

La valeur de transaction de Synaco Global Recruitment inclut un écart de conversion : 15 K€

Incidence des variations de périmètre et complément de prix sur Tableau de Flux de Trésorerie : (39.617 K€)

<sup>(2)</sup> Option de vente exercée en 2022

### Note 3 Renseignements concernant les sociétés consolidées

Les renseignements concernant les sociétés consolidées sont communiqués dans le tableau ci-dessous, étant précisé que le GIE ISGSY, entièrement contrôlé par les sociétés du Groupe, accueille les services administratifs d'intérêt général.

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	SIÈGE SOCIAL	N° SIREN (1)	% DE CONTRÔLE REVENANT A SYNERGIE		% D'INTÉRÊT REVENANT A SYNERGIE		MÉTHODE DE CONSOLIDATION (2)	
			déc-21	déc-20	déc-21	déc-20	déc-21	déc-20
<b>SOCIÉTÉ MÈRE</b>								
SYNERGIE S.E.	Paris 75016	329 925 010						
<b>FILIALES FRANÇAISES DE SYNERGIE SE</b>								
AILE MEDICALE	Paris 75016	303 411 458	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE CONSULTANTS	Paris 75016	335 276 390	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
DIALOGUE & COMPETENCES	Paris 75016	309 044 543	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
INTERSEARCH France	Paris 75016	343 592 051	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE INSERTION	Paris 75016	534 041 355	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE PROPERTY	Paris 75016	493 689 509	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE COMMUNE</b>								
I.S.G.S.Y.	Paris 75016	382 988 076	100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALES ÉTRANGÈRES DE SYNERGIE SE</b>								
SYNERGIE ITALIA SPA	Turin ITALIE		85,00	85,00	85,00	85,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE BELGIUM	Anvers BELGIQUE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE s.r.o	Prague RÉP. TCHÈQUE		98,85	98,85	98,85	98,85	GLOB	GLOB
SYNERGIE TEMPORARY HELP	Prague RÉP. TCHÈQUE		98,00	98,00	98,00	98,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE TEMPORARY HELP SLOVAKIA	Bratislava SLOVAQUIE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS	Barcelone ESPAGNE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALES DE SIES</b>								
DCS EASYWARE	Lyon 69003 FRANCE	797 080 397	100,00	66,00	100,00	66,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE TT	Barcelone ESPAGNE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE E.T.T.	Porto PORTUGAL		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE Travail Temporaire	Esch/Alzette LUXEMBOURG		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE PARTNERS	Esch/Alzette LUXEMBOURG		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE HUNT INTERNATIONAL	Montréal CANADA		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
ACORN (SYNERGIE) UK	Newport ROYAUME-UNI		99,56	94,67	99,56	94,67	GLOB	GLOB
SYNERGIE PERSONAL DEUTSCHLAND	Karlsruhe ALLEMAGNE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE (SUISSE)	Lausanne SUISSE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE HUMAN RESOURCES	Schijndel PAYS BAS		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
VÖLKER BETEILIGUNGS	St. Pölten AUTRICHE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB

(1) N° SIREN : numéro d'identification au répertoire national des entreprises

(2) Méthode de consolidation : intégration globale soit GLOB en abrégé ou mise en équivalence soit MEQ en abrégé

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	SIÈGE SOCIAL	N° SIREN (1)	% DE CONTRÔLE REVENANT A SYNERGIE		% D'INTÉRÊT REVENANT A SYNERGIE		MÉTHODE DE CONSOLIDATION (2)	
			déc-21	déc-20	déc-21	déc-20	déc-21	déc-20
<b>FILIALE DE SYNERGIE PRAGUE</b>								
SYNERGIE SLOVAKIA	Bratislava SLOVAQUIE		78,00	78,00	77,10	77,10	GLOB	GLOB
<b>FILIALE DE SYNERGIE ITALIA SPA</b>								
SYNERGIE HR SOLUTIONS	Turin ITALIE		100,00	100,00	85,00	85,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE DE SYNERGIE TT</b>								
SYNERGIE HUMAN RESOURCE SOLUTIONS	Barcelone ESPAGNE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE DE SYNERGIE HRS</b>								
SYNERGIE OUTSOURCING	Barcelone ESPAGNE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE DE SYNERGIE E. T. T.</b>								
SYNERGIE OUTSOURCING	Porto PORTUGAL		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALES D'ACORN (SYNERGIE) UK</b>								
ACORN RECRUITMENT	Newport ROYAUME-UNI		100,00	100,00	99,56	94,67	GLOB	GLOB
ACORN RAIL	"		100,00	100,00	99,56	94,67	GLOB	GLOB
ACORN GLOBAL RECRUITMENT	"		100,00	75,00	99,56	71,00	GLOB	GLOB
CONCEPT STAFFING	"		100,00	100,00	99,56	94,67	GLOB	GLOB
<b>FILIALES DE SHR BV</b>								
SYNERGIE LOGISTIEK BV	Schijndel PAYS BAS		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
SYNERGIE INTERNATIONAL RECRUITMENT BV	Schijndel PAYS BAS		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE D'ACORN GLOBAL RECRUITMENT</b>								
SYNACO GLOBAL RECRUITMENT PTY	Adelaïde AUSTRALIE		95,00	90,00	94,58	63,90	GLOB	GLOB
<b>FILIALES DE SYNACO GLOBAL RECRUITMENT PTY</b>								
SYNERGIE RESOURCES PTY	Adelaïde AUSTRALIE		100,00	100,00	94,58	63,90	GLOB	GLOB
ENTIRE RECRUITMENT SYNACO PTY	Adelaïde AUSTRALIE		100,00	100,00	94,58	63,90	GLOB	GLOB
<b>FILIALE DE SYNERGIE SUISSE</b>								
SYNERGIE INDUSTRIE & SERVICES	Lausanne SUISSE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALE DE VÖLKER BETEILIGUNGS</b>								
VÖLKER	St. Pölten AUTRICHE		100,00	100,00	100,00	100,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALES DE DCS EASYWARE</b>								
DCS BELGIUM	Bruxelles BELGIQUE		100,00	100,00	100,00	66,00	GLOB	GLOB
DCS IT IBERICA	St Cugat del Valles ESPAGNE		100,00	100,00	100,00	66,00	GLOB	GLOB
<b>FILIALES DE DCS IBERICA</b>								
SEIN	Pampelune ESPAGNE		100,00	100,00	100,00	66,00	GLOB	GLOB
CONTIGO	"		100,00	100,00	100,00	66,00	GLOB	GLOB
TRES60	"		100,00	100,00	100,00	66,00	GLOB	GLOB

(1) N° SIREN : numéro d'identification au répertoire national des entreprises

(2) Méthode de consolidation : intégration globale soit GLOB en abrégé ou mise en équivalence soit MEQ en abrégé

## Note 4 Sociétés non consolidées

La société de droit chinois SYNERGIE QINGDAO, détenue à 75% par SYNERGIE SE et sans activité durant l'année, n'a pas été consolidée au 31 décembre 2021.

Il en est de même :

- De la participation prise en décembre 2021 dans INSTADEEP, société de droit anglais, à hauteur de 1,87% ;

- De la participation dans CONDOGEST, société de droit italien, créée en 2021, à hauteur de 20%.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES DE BILAN

### Note 5 Écarts d'acquisition et autres incorporels liés aux acquisitions

#### 5.1 Variation des écarts d'acquisition nets

En milliers d'euros	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Écarts d'acquisition	97.767	204	-	97.971
Fonds de commerce	4.424	109	46	4.487
<b>Survaleurs Nettes</b>	<b>102.191</b>	<b>313</b>	<b>46</b>	<b>102.458</b>

(\*) dont écarts de conversion 313K€

Le détail des survaleurs nettes se présente de la façon suivante :

UGT - En milliers d'euros	Écarts d'acquisition
France	41.474
Allemagne	18.018
Autriche	11.573
Pays-Bas	11.001
Belgique	6.493
Espagne	5.569
Royaume-Uni	4.789
Italie	2.773
Autres	768
<b>Total</b>	<b>102.458</b>

#### 5.2 Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions

Les méthodes de valorisation des marques et clientèles sont celles décrites dans la note n°1.4.4. La valeur recouvrable des UGT retenues, soit les pays où SYNERGIE est implantée, a été déterminée sur la base de leur valeur d'utilité.

##### 5.2.1 Méthodologie

Pour la détermination de la valeur d'utilité, la méthodologie suivante a été retenue :

- Projection des flux de trésorerie pour l'année 2022 sur la base du budget opérationnel des différentes UGT établi par le management local et approuvé par la direction. Ces projections ne présentent pas d'écart majeur avec celles établies au 30 juin 2021, excepté pour l'Italie où elles ont été réévaluées dans un contexte de forte croissance ;
- Il a été tenu compte d'une prudence raisonnée dans l'établissement des budgets 2022 dans un contexte de poursuite de la reprise de l'activité économique dans chaque pays ;
- Projection sur les quatre années suivantes des flux de trésorerie basés sur les budgets financiers approuvés par la Direction, en tenant compte des perspectives économiques dans les zones géographiques concernées ;

- Au-delà de quatre ans, les projections futures de trésorerie sont extrapolées avec un taux de progression constant de 2% ;
- Les flux de trésorerie sont ensuite actualisés selon un taux différencié par UGT. Les taux d'actualisation Groupe retenus sont déterminés en tenant compte d'un taux sans risque (OAT 10 ans) et d'une prime de risque de marché ; une prime de risque complémentaire peut être appliquée lorsqu'un différentiel d'inflation significatif a été constaté avec le taux France ou pour certaines petites filiales à clientèle plus concentrée ;
- La société applique la méthode dérogatoire (scénario 3) sur le traitement des loyers en lien avec le retraitement IFRS 16.

Les taux d'actualisation sont appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables comparables à celles obtenues en utilisant un taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés, comme demandé par l'IAS 36.

Les différents paramètres utilisés sont synthétisés dans le tableau suivant :

UGT	Taux de progression du CA de 3 à 4 ans	Taux de progression du CA au-delà de 4 ans	Taux d'actualisation	Taux d'EBIT
France TT / ESN	5%	2%	7,38%	variable selon le pays et l'année
Royaume-Uni	5%	2%	8,20%	
Belgique	5%	2%	7,23%	
Pays-Bas	5%	2%	7,20%	
Allemagne	5%	2%	8,20%	
Autriche	5%	2%	7,20%	
Suisse	5%	2%	8,20%	
Italie	5%	2%	8,62%	
Espagne	5%	2%	7,68%	
Portugal	5%	2%	7,63%	
Australie	5%	2%	8,25%	
Canada	5%	2%	7,31%	
Autres	5%	2%	7,54%	

### 5.2.2 Dépréciation de Goodwill

Aucun Goodwill n'a été déprécié à la suite de la réalisation d'*impairment tests*.

### 5.2.3 Sensibilité

Les conséquences d'une modification des paramètres présentés ci-dessous sur la dépréciation des écarts d'acquisition ont fait l'objet d'une analyse de sensibilité en testant :

- La diminution du taux de croissance de 1% ;
- L'augmentation du taux d'actualisation de 0,5%.

En milliers d'euros	31/12/2021
France	-
Europe du Sud	-
Europe du Nord et de L'Est	942
Canada / Australie	-
<b>Total</b>	<b>942</b>

L'augmentation du taux d'actualisation de 0,5%, conjointement à une diminution du taux de croissance de 1% à l'infini conduirait à une dépréciation supplémentaire de 942K€ qui concerne l'Allemagne.

- La diminution de l'*Ebit*

Aucune dépréciation supplémentaire ne serait constituée si l'*Ebit* diminuait de 5%.

Ci-dessous, les hypothèses de hausse cumulée du Chiffre d'affaires permettant d'atteindre l'équilibre entre la valeur d'utilité et la valeur nette comptable comparée à la hausse cumulée du Chiffre d'affaires retenue dans les Business Plan 2022 à 2026.

Pays	headroom (En milliers d'euros)	hausse cumulée de CA retenue (*)	hausse cumulée de CA d'équilibre (**)
Allemagne	2.713	24,3%	21,5%

(\*) hausse cumulée de chiffre d'affaires retenue dans le BP de 2022 à 2026 (utilisée pour la valeur terminale).

(\*\*) hausse cumulée de chiffre d'affaires nécessaire pour que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable de l'UGT.

## Note 6 Autres immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020	Augmentations (*)	Diminutions	31/12/2021
Logiciels et licences	14.228	690	598	14.320
Clientèle	70.818	766	-	71.584
Marques	16.759	209	-	16.968
Droits aux baux	446	-	4	442
<b>Total</b>	<b>102.251</b>	<b>1.665</b>	<b>602</b>	<b>103.314</b>

(\*) dont écarts de conversion 1.074K€

Les variations des amortissements opérationnels s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020	Augmentations (*)	Diminutions	31/12/2021
Logiciels et licences	10.326	1.621	596	11.351
Clientèle	36.563	5.894	-	42.457
Marques	2.644	21	-	2.665
Droits aux baux	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>49.533</b>	<b>7.536</b>	<b>596</b>	<b>56.474</b>

(\*) dont écarts de conversion 591K€

Les augmentations concernent principalement les amortissements des clientèles et des marques liées aux regroupements d'entreprises pour un montant de 5.412K€.

Les variations des dépréciations s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020	Augmentations (*)	Diminutions	31/12/2021
Logiciels et licences	-	-	-	-
Clientèle	4.967	220	-	5.187
Marques	2.928	188	-	3.116
Droits aux baux	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>7.895</b>	<b>408</b>	<b>-</b>	<b>8.303</b>

(\*) dont écarts de conversion 408K€.

Les valeurs nettes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Logiciels et licences	2.969	3.902
Clientèle	23.940	29.288
Marques	11.186	11.186
Droits aux baux	442	446
<b>Total</b>	<b>38.537</b>	<b>44.822</b>

Le poste « Marques » est représentatif des marques identifiées par le Groupe.

Les clientèles et marques des sociétés acquises sont susceptibles de faire l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilité estimée, dans les conditions exposées dans la note n°1.4.4.

## Note 7 Immobilisations corporelles et droits d'utilisation

### 7.1 Analyse du poste par catégorie

Les variations incluent les écarts de conversion et s'analysent comme suit :

#### Valeurs brutes

En milliers d'euros	31/12/2020	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Terrains, constructions, installations techniques	50.494	-	345	383	50.456
Agencements, mobilier, matériel de bureau & informatique	49.063	-	4.772	1.979	51.856
<b>Total</b>	<b>99.557</b>		<b>5.117</b>	<b>2.362</b>	<b>102.312</b>
dont crédits baux	2.300	-	-	-	2.300

#### Amortissements

En milliers d'euros	31/12/2020	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Terrains, constructions, installations techniques	4.863	-	1.031	411	5.483
Agencements, mobilier, matériel de bureau & informatique	29.483	-	5.215	1.811	32.887
<b>Total</b>	<b>34.346</b>		<b>6.245</b>	<b>2.222</b>	<b>38.370</b>
dont crédits baux	116	-	23	-	139

#### Valeurs nettes

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Terrains, constructions, installations techniques	44.973	45.631
Agencements, mobilier, matériel de bureau & informatique	18.969	19.579
<b>Total</b>	<b>63.942</b>	<b>65.211</b>
dont crédits baux	2.161	2.184

## 7.2 Ventilation des immobilisations corporelles nettes par zone monétaire

En milliers d'euros	2021	2020
Zone euro	59.794	61.020
Hors zone euro	4.148	4.191
<b>Total</b>	<b>63.942</b>	<b>65.211</b>

## 7.3 Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Groupe applique la norme IFRS 16 - Contrats de location qui se traduit :

- Au bilan par la comptabilisation de droits d'utilisation (contrats de location simple sous IAS 17) à l'actif et d'obligations locatives au passif ;
- Au compte de résultat par l'élimination des loyers concernés, remplacés par l'amortissement des droits d'utilisation et des charges d'intérêts des engagements locatifs.

Les variations de la période prennent en compte l'interprétation de l'IFRIC de novembre 2019 sur les durées d'utilisation.

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2021	Augmentations	Diminutions	Ajustements	31/12/2021
Immobilier	78.685	7.377	4.122	1.411	83.351
Véhicules et autres	9.088	4.443	2.021	4.845	16.355
<b>Total</b>	<b>87.773</b>	<b>11.820</b>	<b>6.143</b>	<b>6.256</b>	<b>99.706</b>

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2021	Augmentations / Dotations	Reprises / Cessions	Ajustements	31/12/2021
Immobilier	(17.403)	(10.629)	2.846	(419)	(25.605)
Véhicules et autres	(1.714)	(4.664)	1.746	(4.043)	(8.676)
<b>Total</b>	<b>(19.117)</b>	<b>(15.292)</b>	<b>4.591</b>	<b>(4.462)</b>	<b>(34.281)</b>

Les variations des valeurs nettes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2021	Reclassements / Réévaluations	Variation de la période	31/12/2021
Immobilier	61.282	2.065	(5.600)	57.746
Véhicules et autres	7.374	802	(497)	7.679
<b>Valeur nette</b>	<b>68.656</b>	<b>2.867</b>	<b>(6.097)</b>	<b>65.426</b>

## Note 8 Actifs financiers non courants

### 8.1 Détail des comptes de bilan

En milliers d'euros	Montants bruts 2021	Provisions	Montants nets 2021	Montants nets 2020
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Autres titres de participation	6.123	-	6.123	225
Autres titres immobilisés	227	7	220	63
Prêts	100	1	99	99
Autres actifs financiers	2.642	-	2.642	42.807
<b>Total</b>	<b>9.092</b>	<b>8</b>	<b>9.084</b>	<b>43.194</b>

Les autres titres de participations correspondent à la filiale de droit chinois SYNERGIE QINGDAO, à la participation dans la société de droit anglais INSTADEEP (1,87% du capital) acquise en 2021 et dans la société de droit italien CONDOGEST (20% du capital) créée en 2021.

Les autres titres immobilisés correspondent à des participations inférieures à 20%.

Les autres actifs financiers sont constitués principalement des dépôts de garantie sur loyers commerciaux.

### 8.2 Variation des actifs financiers non courants (valeur nette)

En milliers d'euros	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Autres titres de participation	225	5.898	-	6.123
Autres titres immobilisés	63	181	25	220
Prêts	99	-	-	99
Autres actifs financiers	42.807	3.593	43.758	2.642
<b>Total</b>	<b>43.194</b>	<b>9.672</b>	<b>43.783</b>	<b>9.084</b>

La diminution des autres actifs financiers non courants en 2021 est liée essentiellement à la créance CICE 2018, récupérable à moins d'un an.

## Note 9 Impôts différés

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Actif fiscal différé créé au titre de :			
Déficits fiscaux reportables	95	446	(351)
Décalages temporaires	6.369	3.152	3.217
<b>Total actif fiscal latent</b>	<b>6.464</b>	<b>3.598</b>	<b>2.866</b>
Passif fiscal latent	11.088	12.341	(1.253)
<b>Total</b>	<b>(4.624)</b>	<b>(8.743)</b>	<b>4.120</b>

Aucun déficit fiscal n'a été activé au cours de l'exercice 2021.

Dans un souci de prudence, certains déficits fiscaux reportables au taux de droit commun n'ont pas été retenus. Leur constatation conduirait à comptabiliser à l'actif un montant de 2.625K€, dont 292K€ afférant à l'exercice 2021.

Échéancier du montant des déficits non activés par date d'expiration :

En milliers d'euros	2021
2022	
1 an << 5 ans	393
> 5 ans	1.781
Illimité	451
<b>Total</b>	<b>2.625</b>

Les impôts différés passifs d'un montant total de 11.088K€ concernent essentiellement les marques et clientèles nets des amortissements pratiqués depuis l'acquisition (8.434K€), les amortissements dérogatoires (1.005K€) et l'écart d'évaluation sur un bien immobilier (682K€).

## Note 10 Clients

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients	603.212	516.176
Factures à établir	12.053	8.999
Provision pour dépréciation	(18.575)	(17.126)
<b>Total</b>	<b>596.690</b>	<b>508.049</b>

Les méthodes utilisées pour l'évaluation des créances clients sont décrites en note n°1.4.8.

Les cessions de créances et l'affacturage destinés à financer le crédit client sont décompensés et une dette financière figure au passif du bilan au titre de ce financement.

L'analyse des créances clients en fonction des retards de paiement est la suivante :

En milliers d'euros	2021	2020
<b>Montant des créances clients arrivées à échéance, non dépréciées :</b>		
Echues, moins de 90 jours	92.672	79.867
Echues, entre 90 et 180 jours	7.932	4.940
Echues, plus de 180 jours	10.557	6.606
<b>Total</b>	<b>111.161</b>	<b>91.413</b>

L'impact de la norme IFRS 9 est le suivant :

Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	1.948K€
Différence de conversion	3K€
Complément de provision	837K€ comptabilisé en résultat
Au 31 décembre 2021	2.788K€

## Note 11 État des échéances des actifs courants à la clôture de l'exercice

En milliers d'euros	Montants nets		< 1 an		> 1 an	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
<b>Actif courant</b>						
Clients douteux ou litigieux	2.197	2.186	-	-	2.197	2.186
Autres créances clients	594.492	505.863	594.492	505.863	-	-
<b>Sous-Total 1</b>	<b>596.690</b>	<b>508.049</b>	<b>594.492</b>	<b>505.863</b>	<b>2.197</b>	<b>2.186</b>
Personnel et comptes rattachés	1.649	2.124	1.649	2.124	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29.534	23.079	29.534	23.079	-	-
Impôts sur les bénéfices (*)	35.584	55.505	35.584	55.505	-	-
Autres impôts et taxes	266	6.901	266	6.901	-	-
Débiteurs divers	2.889	5.320	2.889	5.316	-	4
Charges constatées d'avance	6.521	6.167	6.521	6.167	-	-
<b>Sous-Total 2</b>	<b>76.444</b>	<b>99.097</b>	<b>76.444</b>	<b>99.093</b>	<b>-</b>	<b>4</b>
<b>Totaux</b>	<b>673.134</b>	<b>607.145</b>	<b>670.936</b>	<b>604.955</b>	<b>2.197</b>	<b>2.190</b>

(\*) L'impôt sur les bénéfices correspond principalement à la créance CICE 2018 récupérable en 2022.

## Note 12 Actifs financiers courants et trésorerie

En milliers d'euros	2021	2020
Comptes à terme	15.646	18.336
Autres disponibilités	293.540	238.416
<b>Trésorerie inscrite à l'actif</b>	<b>309.186</b>	<b>256.752</b>

Conformément à la norme IAS 7, les dépôts à terme (15,6M€) ont été classés en Trésorerie et équivalents de trésorerie du fait de leur liquidité (possibilité de les céder à tout moment) et de l'absence de risque de perte.

Ils sont évalués à leur juste valeur à la clôture de l'exercice.

## Note 13 Capitaux propres

### 13.1 Capital social

Le capital est composé au 31 décembre 2021 de 24 362 000 actions au nominal de 5€.

Les actions bénéficient d'un droit de vote double lorsqu'elles sont maintenues au nominatif pendant deux ans au moins.

### 13.2 Affectation du résultat 2020

L'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2021 (3<sup>ème</sup> résolution) a approuvé la distribution de dividendes proposée, soit 19.490K€, les actions propres détenues au jour de la mise en paiement ne donnant toutefois pas droit au paiement de celui-ci. Il en a résulté une distribution effective de 19.188K€.

### 13.3 Actions propres

L'animation du titre est confiée à un prestataire de services, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement « AFEI », reconnue par l'AMF.

Au 31 décembre 2021, SYNERGIE détient deux catégories d'actions propres :

- Celles acquises dans le cadre du contrat de liquidité (22.756 actions soit 0,09% du capital social) ;
- Celles acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2021 (352 463 actions soit 1,45% du capital social).

Les cessions de 2021 ont dégagé une plus-value de 225K€ inscrite dans les réserves.

La valeur brute des actions propres constatée en diminution des capitaux propres s'élève à 4.166K€ au 31 décembre 2021.

## Note 14 Provisions et dettes pour avantages du personnel

### 14.1 Détail des provisions

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Indemnités de départ en retraite France	11.168	5.580	5.588
Indemnités de départ en retraite Allemagne et Autriche	377	412	(34)
Prime de fin de contrat Italie	237	225	12
<b>Total provisions pour avantage au personnel</b>	<b>11.782</b>	<b>6.217</b>	<b>5.566</b>
Participation des salariés + 1 an	18	3	15
<b>Total</b>	<b>11.800</b>	<b>6.220</b>	<b>5.581</b>

L'ensemble des provisions et dettes pour avantages du personnel ci-dessus a fait l'objet d'une actualisation.

En milliers d'euros	2021	2020
Valeur actualisée des droits	11.168	5.580
Droits couverts par les actifs financiers	(4)	(4)
<b>Engagement net</b>	<b>11.164</b>	<b>5.576</b>

### 14.2 Information sur les avantages du personnel

Les engagements de retraite des salariés permanents relatifs aux régimes de retraite à prestations définies, sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées en application de la norme IAS 19 ; les hypothèses retenues au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

- Taux d'augmentation des salaires : 2%
- Taux de rotation du personnel : déterminé par tranches d'âge
- Taux de charges sociales : selon taux réel constaté par société (entre 37,73% et 43,17%)
- Table de mortalité : INSEE 2015-2017
- Taux d'actualisation (base iBoxx) : 1%
- Estimation sur la base d'un départ moyen à 65 ans
- Départ à l'initiative du salarié

- Application de la méthode rétrospective

Les indemnités de départ en retraite versées en 2021 se sont élevées à 110K€ contre 237K€ en 2020.

Compte tenu des évolutions législatives en France, la provision a été estimée à compter de 2010 sur la base d'un départ moyen à 65 ans.

Au 31 décembre 2021, la variation de provision pour indemnités de départ en France s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Brut
Coût des services rendus	871
Coût financier	22
Écart actuariel (*)	4.695
Variation de la couverture épargne retraite	-
Entrée de périmètre	-
<b>Sous-total</b>	<b>5.588</b>
Autres variations (Allemagne, Italie)	-
<b>Total</b>	<b>5.588</b>

(\*) L'effet de l'écart actuariel net d'impôt est 3.482K€

Une variation de +0,5% du taux d'actualisation a un impact de -652K€ sur l'estimation de la provision et une variation de -0.5% a un impact de +711K€. Les avantages du personnel des filiales étrangères, autres que ceux couverts par des provisions, ne sont pas significatifs.

## Note 15 Provisions pour risques et charges courantes

### 15.1 Détail des provisions

En milliers d'euros	2020	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	2021
Provisions pour litiges	599	-	891	315	1.174
Autres provisions risques	153	-	84	126	110
<b>Total provisions risques</b>	<b>752</b>	<b>-</b>	<b>974</b>	<b>441</b>	<b>1.285</b>
Autres provisions charges	1	-	3	0	4
<b>Total</b>	<b>753</b>	<b>-</b>	<b>977</b>	<b>441</b>	<b>1.289</b>

### 15.2 Utilisation des provisions

La part des reprises de provisions utilisées correspond à 115K€.

## Note 16 Emprunts et dettes financières

### 16.1 Emprunts et dettes financières non courantes

Analyse par catégorie et échéance de remboursement

En milliers d'euros	Total		1 an << 5 ans		> 5 ans	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts auprès étab. financiers	23.329	32.420	20.023	26.984	3.306	5.437
Autres emprunts et dettes fin divers	1.954	2.083	1.716	1.647	239	435
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>25.283</b>	<b>34.503</b>	<b>21.739</b>	<b>28.631</b>	<b>3.544</b>	<b>5.872</b>
Dettes de location à long et moyen terme	52.107	57.877				
<b>Total</b>	<b>77.391</b>	<b>92.380</b>				

Au 31 décembre 2021, l'ensemble de la dette brute est comptabilisé au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif déterminé après prise en compte des frais d'émission et des primes d'émission identifiés et rattachés à chaque passif.

## 16.2 Emprunts et dettes financières courantes

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Établissements de crédit	10.577	10.426
Emprunts et dettes financières divers	369	480
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>10.946</b>	<b>10.906</b>
Dettes de location à court terme	15.776	11.454
<b>Total</b>	<b>26.722</b>	<b>22.360</b>

## 16.3 Concours bancaires courants et trésorerie nette

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Soldes créditeurs de banque	33.130	28.969
Int.courus/solde créd.banque	39	38
<b>Total</b>	<b>33.169</b>	<b>29.007</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	309.186	256.752
<b>Trésorerie nette</b>	<b>276.017</b>	<b>227.745</b>

## 16.4 Ventilation par zone monétaire et maturité des contrats d'emprunts et autres dettes financières

En milliers d'euros	Montants				< 1 an		1 an << 5 ans		> 5 ans	
	2021	%	2020	%	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Euro	30.787	91%	38.414	90%	9.091	8.995	18.390	23.983	3.306	5.437
Autre	3.119	9%	4.432	10%	1.486	1.432	1.633	3.001	-	-
<b>Total</b>	<b>33.906</b>	<b>100%</b>	<b>42.847</b>	<b>100%</b>	<b>10.577</b>	<b>10.426</b>	<b>20.023</b>	<b>26.984</b>	<b>3.306</b>	<b>5.437</b>

## 16.5 Ventilation par nature de taux d'intérêts et maturité des contrats d'emprunts et autres dettes financières

En milliers d'euros	Montants				< 1 an		1 an << 5 ans		> 5 ans	
	2021	%	2020	%	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Fixe	32.580	96%	41.056	96%	9.987	9.876	19.286	25.744	3.306	5.437
Autre	1.326	4%	1.790	4%	589	551	737	1.239	-	-
<b>Total</b>	<b>33.906</b>	<b>100%</b>	<b>42.847</b>	<b>100%</b>	<b>10.577</b>	<b>10.426</b>	<b>20.023</b>	<b>26.984</b>	<b>3.306</b>	<b>5.437</b>

## 16.6 Analyse des emprunts et dettes financières portant intérêt

Montant nominal	Taux d'intérêt		Échéance	Capital restant dû		
	d'émission / nominal	effectif		2021 (K€)	2020 (K€)	
Emprunt 1,0 M€	(12/2010)	2,93%	2,93%	déc-25	313	386
" 1,7 M€	(02/2011)	1,75%	1,75%	déc-25	519	643
" 4,3 M€	(09/2012)	1,45%	1,45%	avr-23	602	1.070
" 1,57 M€	(05/2014)	2,60%	2,60%	mai-24	507	673
" 1,5 M€	(12/2014)	2,00%	2,00%	juin-25	564	718
" 4,0 M€	(02/2017)	0,65%	0,65%	sept-24	1.553	2.125
" 10,8 M€	(10/2017)	0,71%	0,71%	avr-23	3.282	5.451
" 7,5 M€	(12/2017)	1,35%	1,35%	sept-28	5.060	5.793
" 1,7 M€	(12/2015)	3,90%	3,90%	juin-22	329	732
" 2,4 M€	(10/2018)	0,90%	0,90%	mai-24	1.218	1.698
" 2,6 M€	(09/2018)	Sonia 3M + 1,4%		oct-23	1.326	1.790
" 7,0 MAUD	(12/2018)		4,85%	4,85%	déc-23	1.793
" 6,5 M€	(06/2019)	1,32%	1,32%	déc-29	5.268	5.888
" 4,5 M€	(11/2019)	0,60%	0,60%	oct-26	3.497	4.184
" 4,5 M€	(11/2019)	0,50%	0,50%	nov-24	2.959	3.964
" 2,5 M€	(12/2019)	0,85%	0,85%	juin-25	1.769	2.264
" 1,65 M€	(10/2020)	0,61%	0,61%	oct-25	1.324	1.650
" 1,5 M€	(10/2021)	0,61%	0,61%	janv-27	1.453	-
Autres emprunts					570	1.176
<b>Total (*)</b>					<b>33.906</b>	<b>42.847</b>

(\*) solde des emprunts présenté avant intérêts.

La majorité des emprunts en cours au 31 décembre 2021 finance des acquisitions immobilières (durée 7 à 15 ans) et les travaux y afférents (durée 7 ans) ou l'acquisition de nouvelles filiales.

Le montant total des échéances des emprunts remboursées au cours de l'exercice 2021 s'élève à 10.438K€.

## 16.7 Exposition aux risques de marché de taux d'intérêts, de change et de liquidité

La Direction Financière du Groupe assure la centralisation des financements, de la gestion des changes, taux d'intérêts et risque de contrepartie.

### 16.7.1 Risque de taux d'intérêts

L'analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt au 31 décembre 2021 met en évidence les points suivants :

- Les financements du Groupe à taux fixe ne sont pas impactés par l'évolution des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers à court terme ne sont que de manière exceptionnelle sensibles aux variations de taux d'intérêts ;
- En l'absence d'activation de couverture matérielle de flux de trésorerie par des instruments de taux d'intérêt ou d'investissement net dans une entité étrangère, les fluctuations de taux d'intérêt n'ont aucun impact directement en capitaux propres du Groupe.

### 16.7.2 Risque de taux de change

SYNERGIE a un endettement financier essentiellement en euros au 31 décembre 2021, à l'exception de concours bancaires courants en Grande-Bretagne, en Suisse et en Australie.

Les cours de clôture par rapport à l'euro sont les suivants :

Devises	2021	2020
Livre Sterling	0,8403	0,8990
Dollar canadien	1,4393	1,5633
Franc suisse	1,0331	1,0802
Dollar australien	1,5615	1,5896
Couronne Tchèque	24,8580	26,2420

L'exposition au risque de change des avances en comptes courants en devises apportés aux filiales étrangères, s'analyse de la façon suivante au 31 décembre :

En milliers d'euros	Montants	Zone		
		Livre Sterling	Dollar Australien	Autres monnaies
Actifs monétaires 2021	19.581	17.433	2.144	4
Actifs monétaires 2020	19.912	16.291	2.715	906

L'analyse de sensibilité au risque de change au 31 décembre 2021 conduit à constater que l'impact à court terme d'une variation de +/- 10% de l'ensemble des devises respectives par rapport à l'euro s'établit à +/- 1.958K€, sur la base des données de marché en date de clôture.

### 16.7.3 Risque de liquidité

La politique de financement du Groupe s'appuie sur la centralisation des financements externes et une trésorerie nette excédentaire au 31 décembre 2021.

Il en résulte un risque de liquidité non significatif.

Le Groupe est soumis à des covenants bancaires qui ont tous été respectés à la clôture de l'exercice 2021.

## Note 17 Dettes de location

L'échéancier de la dette de location est le suivant au 31 décembre 2021 :

En milliers d'euros	Dettes à moins d'un an	Dettes de 1 à 5 ans	Dettes au-delà de 5 ans	Total dette
Locations immobilières	12.127	10.055	38.138	60.320
Locations véhicules et autres	3.649	3.914	-	7.563
<b>Total</b>	<b>15.776</b>	<b>13.969</b>	<b>38.138</b>	<b>67.883</b>

Les variations des dettes de location s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2021	Augmentations	Diminutions	Ajustements	31/12/2021
Locations immobilières	61.599	5.330	10.854	4.236	60.312
Locations véhicules et autres	7.732	4.178	4.910	572	7.571
<b>Total</b>	<b>69.331</b>	<b>9.508</b>	<b>15.764</b>	<b>4.808</b>	<b>67.883</b>

Les taux marginaux d'endettement retenus par le Groupe pour actualiser les loyers au 31 décembre 2021 sont les suivants :

- Immobilier : 1,88%
- Véhicules : 1,20%

Le taux moyen pondéré qui en résulte s'élève à 1,58%.

### Note 18 Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants au 31 décembre 2021 correspondent à une option de vente exerçable en 2024 pour 48.469K€ (put Italie). En 2020, ils correspondaient à l'estimation d'un *earn out* sur la filiale australienne.

### Note 19 Fournisseurs

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs	14.850	14.244
Factures à recevoir	10.968	10.114
<b>Total</b>	<b>25.818</b>	<b>24.357</b>

### Note 20 État des autres passifs courants

En milliers d'euros	Montants	
	2021	2020
Fournisseurs	25.818	24.357
Personnel	224.861	184.407
Organismes sociaux (*)	114.014	105.794
Impôt sur les bénéfices	14.318	8.394
Autres impôts et taxes (*)	114.582	103.665
<b>Sous-Total 1</b>	<b>493.593</b>	<b>426.617</b>
Dettes sur immobilisations	1.561	8.042
Autres dettes	11.430	8.635
Produits constatés d'avance	404	410
<b>Sous-Total 2</b>	<b>13.395</b>	<b>17.088</b>
<b>Total</b>	<b>506.988</b>	<b>443.705</b>

(\*) dans le cadre des diverses mesures gouvernementales relatives au Covid-19, le Groupe avait différé le paiement de certaines dettes fiscales et sociales au 31 décembre 2020 à hauteur de 3.271K€ ; ces dettes ont été réglées en 2021.

Un engagement de rachat de minoritaire a été analysé comme un complément de rémunération en application de l'IFRS 2 et constaté en dettes sur immobilisations pour 564K€ au 31 décembre 2021.

Les compléments de prix sur filiales acquises sont également compris dans les dettes sur immobilisations courantes et s'élèvent à 798K€.

## NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT

### Note 21 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué des facturations liées aux prestations de Gestion des Ressources Humaines et aux prestations réalisées par le Groupe de services numériques DCS dont la holding est DCS EASYWARE.

Il inclut au 31 décembre 2021 des facturations hors Travail Temporaire (placement de salariés permanents, outsourcing, formation, services numériques...) à hauteur de 109.236K€, soit 4% du chiffre d'affaires consolidé.

Ces activités, en cours de développement dans le Groupe, restent en l'état non significatives et ne constituent pas un secteur d'activité distinct.

### Note 22 Charges opérationnelles

#### 22.1 Charges de personnel

Les charges de personnel inscrites dans le résultat opérationnel courant sont constituées des éléments suivants :

En milliers d'euros	2021	2020
Salaires et traitements	1.907.328	1.551.331
Charges sociales	496.081	407.629
Participation des salariés	6.453	1.015
<b>Total</b>	<b>2.409.862</b>	<b>1.959.975</b>

Les mesures gouvernementales de soutien, mises en œuvre suite à la crise sanitaire Covid-19, ont conduit à octroyer des subventions aux entreprises du Groupe minorant les charges de personnel à hauteur de 44.786K€ en 2020 et pour un montant non significatif en 2021.

#### 22.2 Impact de la norme IFRS 16

Le montant des loyers issus de contrats bénéficiant d'une exemption au titre de la faible valeur ou durée de moins de 12 mois s'élève à 605K€ au cours de l'exercice 2021.

#### 22.3 Autres informations sur les charges opérationnelles

Les dotations aux provisions sont présentées augmentées des charges irrécouvrables et diminuées des reprises de provisions.

Les transferts de charges ont été affectés aux postes du compte de résultat par nature de charges.

Le poste « autres produits et charges opérationnels » comprend principalement une régularisation de charges fiscales sur exercices antérieurs, relative à la filiale belge.

## 22.4 Autres informations sur le résultat opérationnel

Les produits et charges non récurrents sont présentés en autres produits et charges opérationnels.

### Note 23 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2021	2020
Produits sur valeurs mobilières	-	-
Revenus sur créances	1.022	695
Produit net/cession de VMP	-	-
<b>Produits de trésorerie et équivalents de tréso.</b>	<b>1.022</b>	<b>695</b>
Intérêts sur contrats de location	(1.258)	(1 379)
Agios bancaires et divers	(1.541)	(1.174)
Intérêts des emprunts	(371)	(425)
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(3.169)</b>	<b>(2.978)</b>
<b>Coût de l'endettement financier net (*)</b>	<b>(2.147)</b>	<b>(2.283)</b>
Écarts de change	1.103	(944)
Autres produits et charges	3	72
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>1.106</b>	<b>(872)</b>
<b>Total</b>	<b>(1.041)</b>	<b>(3.155)</b>

(\*) coût de l'endettement financier net hors contrats de location : 890K€ en 2021 et 904K€ en 2020

### Note 24 Impôt sur les bénéfices

#### 24.1 Charge d'impôt

La charge d'impôt inscrite au compte de résultat se ventile comme suit :

En milliers d'euros	2021	2020
Impôt sur les bénéfices	27.180	18.986
Impôts différés (produits)	2.881	(149)
<b>Total Impôt sur les bénéfices</b>	<b>30.061</b>	<b>18.837</b>
CVAE (France)	7.590	13.095
IRAP	2.068	1.223
<b>Total Charge d'impôt</b>	<b>39.719</b>	<b>33.156</b>
dont impôt société exigible	14.591	8.394

## 24.2 Taux effectif et preuve d'impôt

L'écart entre le montant de l'impôt sur le bénéfice calculé au taux normal d'imposition en France et le montant effectif d'impôt s'explique comme suit :

En milliers d'euros	2021	2020
<b>Résultat avant charge d'impôt</b>	<b>115.413</b>	<b>74.445</b>
<b>Résultat avant impôt après CVAE et Irap</b>	<b>105.755</b>	<b>60.127</b>
Taux d'impôt en vigueur en France	28,41%	32,02%
<b>Impôt théorique</b>	<b>30.042</b>	<b>19.253</b>
Différences de taux d'imposition à l'étranger	(1.546)	(2.628)
Dépréciation des survaleurs	-	961
Déficits fiscaux non activés	292	411
Écritures de consolidation sans fiscalité et divers	1.273	841
<b>Total impôt sur les bénéfices (note 24.1)</b>	<b>30.061</b>	<b>18.837</b>
<b>Taux effectif</b>	<b>28,4%</b>	<b>31,3%</b>

### Note 25 Résultat par action

Le résultat par action est déterminé en rapportant le résultat net consolidé annuel, part du Groupe, au nombre d'actions correspondant au 31 décembre.

Il n'y a aucun instrument dilutif pouvant modifier le résultat net et le nombre d'actions retenues à l'exception du programme de rachat d'actions propres, dont l'incidence n'était pas significative en 2020 et 2021.

	2021	2020
Résultat net (part du groupe)	70.891K€	38.278K€
Nombre d'actions	24.362.000	24.362.000
Nombre d'actions auto-détenues	375.219	369.624
Nombre d'actions de base	23.986.781	23.992.376
Résultat par action (*)	2,91€	1,57€
Résultat dilué par action (*)	2,91€	1,57€

(\*) rapporté à 24 362 000 actions

### Note 26 Informations sectorielles

#### 26.1 Informations par zone géographique

Le reporting utilisé par le management pour ses revues mensuelles porte principalement sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant, ce qui explique la remontée d'informations sectorielles sur ces principaux agrégats par zones géographiques.

## 26.1.1 Éléments de compte de résultat

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel courant (*)	
	2021	2020	2021	2020
	France	1.119.748	984.547	57.695
Belgique	271.260	235.654	12.338	11.452
Autres Europe Nord et Est	332.882	274.804	10.191	6.246
Italie	649.173	431.678	36.829	20.162
Espagne, Portugal	255.190	203.191	4.761	3.131
Canada, Australie	68.337	60.464	2.463	5.576
<b>Total</b>	<b>2.696.590</b>	<b>2.190.338</b>	<b>124.277</b>	<b>89.473</b>

### dont Services numériques

France	47.946	43.158	5.676	4.781
Belgique	876	1.034	227	266
Espagne	19.442	18.392	1.520	1.436
<b>Total</b>	<b>68.265</b>	<b>62.584</b>	<b>7.423</b>	<b>6.483</b>

(\*) avant amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition et des clientèles et marques acquises

En milliers d'euros	Amortissements		Dépréciations	
	2021	2020	2021	2020
France	11.814	11.720	40	1.257
Belgique	2.819	2.866	134	11
Autres Europe Nord et Est	3.052	3.229	215	(101)
Italie	3.233	2.871	2.980	2.290
Espagne, Portugal	1.418	1.377	43	137
Canada, Australie	662	1.159	(1)	9
<b>Total</b>	<b>22.997</b>	<b>23.221</b>	<b>3.410</b>	<b>3.603</b>

Soit pour la France :

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel courant	
	2021	2020	2021	2020
Grand Sud	211.537	202.735	14.629	7.891
Nord Ouest	527.170	441.954	49.824	28.321
IDF Grand Est	330.502	293.781	23.088	10.680
Services numériques	47.946	43.158	5.676	4.781
Divers non affectés	2.593	2.919	(35.523)	(8.767)
<b>Total</b>	<b>1.119.748</b>	<b>984.547</b>	<b>57.695</b>	<b>42.907</b>

En milliers d'euros	Amortissements		Dépréciations	
	2021	2020	2021	2020
Grand Sud	598	599	33	315
Nord Ouest	819	836	69	443
IDF Grand Est	402	400	52	408
Services numériques	776	773	-	-
Divers non affectés	9.219	9.111	(114)	92
<b>Total</b>	<b>11.814</b>	<b>11.720</b>	<b>40</b>	<b>1.257</b>

## 26.1.2 Actifs

En milliers d'euros	Actif non-courant (*)		Total Actif	
	2021	2020	2021	2020
France	120.487	157.785	705.841	697.415
Belgique	9.159	9.251	116.991	107.717
Autres Europe Nord et Est	59.925	62.028	140.154	137.468
Italie	6.020	5.883	207.789	156.348
Espagne, Portugal	15.446	16.182	73.419	68.981
Canada, Australie	2.984	4.289	24.037	23.640
<b>Total</b>	<b>214.021</b>	<b>255.418</b>	<b>1.268.231</b>	<b>1.191.570</b>

(\*) hors impôts différés actifs et hors droits d'utilisation relatifs aux contrats de location

Soit pour la France :

En milliers d'euros	Actif non-courant (*)		Total Actif	
	2021	2020	2021	2020
Grand Sud	2.742	3.261	50.360	46.453
Nord Ouest	3.920	4.604	125.883	112.152
IDF Grand Est	4.863	5.677	83.243	78.441
Services numériques	55.934	57.514	74.899	75.658
Divers non affectés (**)	53.027	86.730	371.456	384.711
<b>TOTAL</b>	<b>120.487</b>	<b>157.785</b>	<b>705.841</b>	<b>697.415</b>

(\*) hors impôts différés actifs et hors droits d'utilisation relatifs aux contrats de location

(\*\*) La créance CICE subsistant au 31 décembre 2021 est incluse dans le montant non affecté

## NOTES ANNEXES AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

### Note 27 Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Variation	
	2021	2020
Clients	(88.641)	57.926
Autres créances (*)	63.006	18.595
<b>Variation de l'actif circulant</b>	<b>(25.635)</b>	<b>76.521</b>
Fournisseurs	1.461	(1.767)
Dettes fiscales et sociales	65.515	(21.978)
Autres dettes	1.565	(2.866)
<b>Variation du passif circulant</b>	<b>68.541</b>	<b>(26.612)</b>
<b>Total</b>	<b>42.906</b>	<b>49.909</b>
(*) incluant la créance CICE devenue court terme	40.252	46.969

### Note 28 Amortissements et provisions

Les amortissements et provisions du tableau de flux de trésorerie ne comprennent pas les provisions d'exploitation courantes. Ils se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	2021	2020
Dotations aux amortissements des corporels	6.054	5.767
Dotations aux amortissements des incorporels d'exploitation	1.631	1.777
Dotations aux amortissements des incorporels liées aux acquisitions	5.315	7.963
Dotations aux dépréciations des incorporels liées aux acquisitions	-	3.960
<b>Total amortissements et provisions</b>	<b>13.000</b>	<b>19.467</b>

## AUTRES INFORMATIONS

### Note 29 Effectifs du Groupe

Il se répartissent comme suit :

	2021	2020
- Cadres	808	744
- Employés	3.800	3.487
<b>Salariés permanents</b>	<b>4.608</b>	<b>4.231</b>
- Cadres	161	223
- Employés	17.178	12.420
- Ouvriers	48.083	42.494
<b>Salariés intérimaires détachés par le Groupe</b>	<b>65.423</b>	<b>55.137</b>
<b>Total</b>	<b>70.031</b>	<b>59.368</b>

Les effectifs permanents sont ceux présents à la clôture de l'exercice, toutes catégories confondues.

Les effectifs intérimaires sont mentionnés « Équivalent Temps Plein ». Globalement, ils se répartissent comme suit par catégorie :

Cadres		Employés		Ouvriers		TOTAL	
2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
969	968	20.978	15.661	48.083	42.737	70.031	59.368

### Note 30 Informations relatives aux parties liées

Sont présentées ci-après, les informations relatives aux membres des organes d'Administration et de Direction de la Société consolidante à raison de leurs fonctions dans les entreprises consolidées.

#### 30.1 Rémunération globale

La rémunération globale des membres des organes d'Administration et de Direction du Groupe en 2021, s'élève en brut à 2.852K€ et se ventile comme suit :

En milliers d'euros	Brut	Charges sociales
Salaires et avantages à court terme	2.352	743
Rémunérations d'administrateurs	125	-
Avantages postérieurs à l'emploi	375	149
Autres avantages à long terme	-	-
Paieement en actions	-	-
<b>Total</b>	<b>2.852</b>	<b>.891</b>

## 30.2 Engagements de retraite

Il n'existe aucun engagement de cette nature au bénéfice des organes d'Administration et de Direction, hormis les indemnités prévues à la convention collective concernant les salariés membres du Directoire au 31 décembre 2021, soit 493K€ charges sociales comprises et faisant l'objet d'une provision décrite à la note n°14.2.

## 30.3 Avances et crédits accordés

Il n'existe à la clôture 2021 aucune avance ou crédit accordé à des membres des organes d'Administration et de Direction.

## 30.4 Autres informations

Les relations entre sociétés du Groupe sont conclues à des conditions de marché courantes.

### Note 31 Engagements et passifs éventuels

#### 31.1 Engagements reçus et actifs éventuels

Les établissements financiers ont garanti SYNERGIE et certaines de ses filiales de Travail Temporaire vis-à-vis de leurs clients pour 74.998K€ en France et 59.863K€ pour les filiales étrangères au 31 décembre 2021.

#### 31.2 Engagements donnés et passifs éventuels

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées comme le sont les autres avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel.

##### **Engagements donnés aux banques**

Dans le cadre des garanties travail temporaire accordées par les banques aux filiales de SYNERGIE, des contre garanties leur ont été données par la holding pour 61.206K€.

Il n'y a pas d'effets escomptés non échus au 31 décembre 2021.

##### **État des actifs affectés en garantie**

Les sûretés garantissant des emprunts souscrits par le Groupe auprès des établissements de crédit sont négligeables.

##### **Nantissement des actions de la société**

Aucune action de la société n'est nantie.

À la clôture des exercices présentés, il n'avait été contracté aucun autre engagement significatif et il n'existait aucun passif éventuel (hormis ceux provisionnés ou mentionnés en note n°15) susceptibles d'affecter de façon significative l'appréciation des états financiers.

### Note 32 Évènements postérieurs au 31 décembre 2021

Les conséquences de la crise géopolitique survenue lors du premier trimestre 2022 sont à ce jour difficilement mesurables.

Aucun autre évènement susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice 2021 ou nécessitant une information spécifique dans les États Financiers, n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

### Note 33 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pris en charge par le Groupe sont les suivants :

En milliers d'euros	APLITEC AUDIT ET CONSEIL				SAINT-HONORE			
	2021		2020		2021		2020	
	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	225	69%	230	70%	207	100%	195	100%
- Filiales intégrées globalement	100	31%	97	30%	-	-	-	-
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	1	0%	2	1%	-	-	-	-
- Filiales intégrées globalement	1	0%	1	0%	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>326</b>	<b>100%</b>	<b>329</b>	<b>100%</b>	<b>207</b>	<b>100%</b>	<b>195</b>	<b>100%</b>
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social, autres	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>326</b>	<b>100%</b>	<b>329</b>	<b>100%</b>	<b>207</b>	<b>100%</b>	<b>195</b>	<b>100%</b>